

Compte rendu

Ouvrage recensé :

COHEN, Samy (dir.). *L'art d'interviewer les dirigeants* Paris, PUF, 1999, 277 p.

par Jean-Pascal Daloz

Études internationales, vol. 32, n° 1, 2001, p. 100-102.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/704259ar>

DOI: 10.7202/704259ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

centrale de l'État (p. 201). Alors, bien qu'Aguirre condamne la « paradiplomatie », il poursuit en disant que ses hypothèses sont importantes et que Hocking n'en tient pas compte. Le lecteur devient donc très confus ne sachant si l'on devrait adopter le terme « paradiplomatie », mieux établi, ou celui de Hocking, « diplomatie à plusieurs niveaux ». Cependant, Aguirre ne nous oblige pas à choisir et conclut que le terme le plus efficace pour décrire les activités internationales est « postdiplomatie ». Les termes de « paradiplomatie » et « diplomatie à plusieurs niveaux » ne sont pas mutuellement exclusifs. Ces concepts sont en fait complémentaires et ont tous deux une valeur heuristique.

Les experts en relations internationales des gouvernements régionaux étudient le phénomène en Europe et dans d'autres régions du monde depuis un certain temps. Il existe un besoin urgent pour une meilleure compréhension des liens, des similitudes et des différences entre la situation européenne et celle des autres régions. Un tel chapitre dans ce volume aurait peut-être été une occasion idéale de répondre à ce besoin. Le livre a d'abord été un numéro spécial de la revue *Regional and Federal Studies* (Volume 9, numéro 1) et malheureusement la transition du numéro spécial au volume n'a pas été sans problème. L'introduction n'est pas paginée, ni les chapitres dans la table des matières et au début de chaque chapitre dans le texte. Ce livre a l'avantage de réunir des articles qui ont un certain lien entre eux et, en tant que tel, donne au lecteur l'occa-

sion de réfléchir à leur signification d'ensemble.

David DYMENT

Département de science politique
Université d'Ottawa, Canada

L'art d'interviewer les dirigeants

COHEN, Samy (dir.). Paris, PUF, 1999, 277 p.

Issu d'un colloque de l'Association française de science politique, cet ouvrage collectif traite d'une méthodologie trop rarement « auscultée », hormis les considérations assez convenues des manuels spécialisés. Il présente l'originalité d'explorer la technique de l'entretien auprès des élites *très spécifiquement* : offrant un éventail de contributions concernant dirigeants gouvernementaux, hauts fonctionnaires, leaders de formations politiques mais encore chefs d'entreprise et responsables syndicaux. L'objectif avoué était d'éviter tant les écueils de la « collection d'anecdotes croustillantes » que ceux du « corps de règles intangibles » assené péremptoirement. À part un chapitre qui semble quasiment tiré de l'introduction d'une thèse, et un second se complaisant dans des considérations assez périphériques, on dispose ici d'une collection de témoignages instructifs pour le chercheur confirmé comme pour le néophyte. Assurément, plus d'un contributeur aura éprouvé un plaisir certain à évoquer les coulisses de ses recherches et sa pratique de « l'art » en question.

Après une claire introduction du maître d'œuvre de l'ouvrage, les chapitres font volontiers alterner bons conseils (par exemple savoir ne pas négliger les « seconds couteaux », ni

les « retraités ») et réflexions davantage fondamentales. La diversité des objets de recherche et surtout des types d'élites interrogées permet de dresser un panorama assez large des difficultés qui guettent le chercheur confronté à tel ou tel secteur. Les participants au colloque avaient déjà pu le constater, force est de reconnaître que les deux représentants du monde journalistique invités (Jean Lacouture et Pierre Péan) savent se montrer également attentifs à leur pratique de l'entretien même si, comme l'explicite E. Suleiman, leur interaction avec les élites est souvent de nature assez différente.

Un certain nombre de thèmes resurgissent de façon récurrente à travers ces textes : qu'il s'agisse par exemple de l'accès aux élites ou de la fiabilité de l'interview en tant que source. Un consensus assez général se dégage pour estimer que cette technique est cruciale mais à titre complémentaire seulement. Son grand avantage (par rapport à l'archive) réside évidemment dans les possibilités qu'elle offre en matière de contradiction. Il est intéressant toutefois de remarquer que les spécialistes qui ont participé à cette entreprise de réflexion collective ne sont pas toujours en plein accord. Outre l'éternelle question de l'utilisation ou non d'un magnétophone (avec d'un côté le risque d'effaroucher, de perturber son interlocuteur et de l'autre celui de perdre nombre d'éléments dans une frénétique prise de note), on mentionnera des avis divergents quant à la nécessité de s'ouvrir franchement des objectifs de son travail de recherche avec l'interviewé, ou quant à l'importance de préparer très soigneusement les entretiens (soulignée par beaucoup, tandis

que E. Friedberg y voit une exagération liée à une « vision trop académique de la recherche empirique »).

La thématique la plus inédite du livre est certainement celle des spécificités éventuelles de la relation avec des personnalités évoluant au sommet. On sait que l'école « bourdieusienne » se révèle assez obnubilée par le problème de la « violence symbolique » qui se pose lorsque l'enquêteur interroge des « agents dominés ». En matière d'entretien avec les élites, il s'agit de savoir si le rapport de force ne serait pas *a priori* inversé et si le chercheur (à plus forte raison le chercheur débutant) ne se situerait pas d'emblée en position d'infériorité. Comme le font remarquer notamment R. Mouriaux et S. Lequesne, il importe souvent de démontrer à l'interviewé ses compétences sur les thèmes qui le touchent. S. Cohen souligne pertinemment qu'on ne saurait être préoccupé outre mesure par cette « rhétorique lassante et répétitive de la 'violence symbolique' », comme si la logique de domination était systématiquement prédéterminée, et nous partageons tout à fait l'idée que pénétrer dans les plus hautes sphères doit être plutôt considéré comme un défi stimulant que le chercheur peut surmonter.

On conseillera la lecture de ce livre aussi bien au jeune enquêteur amené à recourir à cette technique qu'aux spécialistes confirmés qu'intéresseront tel ou tel aspect plus « pointu » (par exemple le problème de la mémoire dans les entretiens rétrospectifs, évoqué par P. Muller).

On regrettera cependant l'absence d'une véritable dimension comparative, à peine esquissée dans la petite partie intitulée « regards

d'ailleurs ». Pour prendre deux illustrations anti-podales, entre un cadre administratif africain qui vous accorde un entretien en échange de « petits services » et un dirigeant finlandais dont la secrétaire vous apprend que vous pouvez le joindre directement sur son téléphone portable (sachant que son accessibilité pour tous participe de son image de marque même), il y a un fossé de différences culturelles qui aurait mérité d'être évoqué. À terrains différents, conditions de travail et méthodes sensiblement en décalage.

C. Lequesne souligne à juste titre dans son chapitre traitant des « responsables politico-administratifs de la construction européenne », l'importance qu'il y a à ne surtout jamais perdre « l'attention du regard » de son interlocuteur. Sur d'autres continents, ce judicieux conseil pourrait passer pour de l'arrogance et point forcément de mise !

Jean-Pascal DALOZ

CNRS/CERVL

Institut d'études politiques de Bordeaux, France

Democratic Governance and International Law

Fox, Gregory H. et Brad R. ROTH (dir.).
Cambridge, Cambridge University
Press, 2000, 585 p.

S'il fallait identifier une tendance lourde qui, du point de vue de l'histoire moderne, apparaîtrait particulièrement marquante et même susceptible de bouleverser en profondeur nos conceptions politiques traditionnelles, sans doute devrions-nous évoquer la forte poussée démocratique qui agite l'espace interétatique contemporain et s'offre à plusieurs égards

comme l'un des principaux points de repère de l'après-guerre froide. En témoignent toute l'attention qui est accordée aux hypothèses sur la paix démocratique, ou sur la transition démocratique de même que les réflexions de plus en plus nombreuses portant sur les divers enjeux soulevés par la démocratisation des institutions régionales et internationales. En témoigne aussi, l'idée d'un « droit légitime à la gouvernance démocratique » qui fait actuellement l'objet d'un vaste débat dans la littérature en droit international ; débat auquel est consacré le présent ouvrage qui regroupe dix-neuf chapitres – la plupart adaptés de travaux parus depuis le début des années quatre-vingt-dix – dont l'ambition est d'en apprécier l'une ou l'autre facette.

Plus précisément, le cœur du débat tourne ici autour du statut juridique de ce « fait normatif » qui, présumant d'une part que la sélection d'un régime et de dirigeants politiques ne saurait plus être considérée comme une affaire exclusivement domestique, fonderait d'autre part la légitimité d'une telle sélection sur le respect d'un droit à la gouvernance démocratique désormais reconnu comme étant le seul valide au plan international. Admettant d'emblée le caractère éminemment polémique d'une telle idée, les directeurs de l'ouvrage, qui adoptent eux-mêmes des positions opposées, insistent néanmoins pour mettre en lumière son importance tout à fait cruciale, non seulement pour l'intelligibilité de l'espace international contemporain mais aussi pour la réflexion sur le droit international proprement dit. Celui-ci devrait en effet profiter de l'occasion pour cesser de se percevoir comme simplement